

COLLECTIF DE DEFENSE DES TRAVAILLEURS ETRANGERS DANS L'AGRICULTURE

A.S.T.I de Berre, Association de coopération Nafadji Pays d'Arles, ATTAC Martigues Ouest étang de Berre, Cimade, Confédération Paysanne, CREOPS, Droit Paysan Aureilles, Espace-Accueil aux étrangers, Fédération du MRAP 13, FGA CFDT, FNAF CGT, Forum Civique Européen, FSU 13, Ligue des Droits de l'Homme du Pays d'Arles.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Collectif pour la Défense des Travailleurs Agricoles Saisonniers s'associe à la douleur des familles, des proches, des collègues de travail et des camarades de Sylvie TREMOUILLE et Daniel BUFFIERE, odieusement assassinés dans l'exercice de leur fonction par un exploitant agricole le 2 septembre 2004 à Saussignac, en Dordogne.

Ils allaient en effet contrôler les contrats de travail d'ouvriers agricoles saisonniers et ont été lâchement et froidement abattus à coups de fusil.

Le CODETRAS ne peut malheureusement que rappeler que le secteur de la production agricole est déjà marqué par de trop nombreuses violations du droit du travail, souvent violentes.

Elles sont souvent le fait d'employeurs proches du syndicat dominant, ceux-là mêmes qui s'érigent en victimes d'un système dont ils font par ailleurs la promotion depuis des décennies auprès des ministères successifs (intensification, gains de productivité, productivisme...).

Atteintes au droit du travail, au droit social et plus généralement aux droits de l'homme sont le lot quotidien de nombre d'employés et d'ouvriers agricoles en France mais aussi ailleurs en Europe. C'est de ce sinistre système que Sylvie TREMOUILLE et Daniel BUFFIERE ont été les victimes.

Plus que jamais, le CODETRAS est déterminé à lutter pour mettre fin à l'esclavage moderne dans l'agriculture du XXIème siècle.